

Réseautage mondial : L'expérience australienne

Par Elizabeth Steyn, doctorante



J'ai eu le grand privilège d'assister à un colloque doctoral, l'ATLAS Agora, qui s'est tenu à Melbourne en Australie du 16 au 27 juin 2014. La Faculté de droit de l'Université de Montréal est membre de l'Association of Transnational Law Schools (ATLAS), dont font également partie la University of Melbourne (Victoria, Australie), la Osgoode Hall Law School of York University (Toronto, Canada), la Bar-Ilan University (Ramat-Gan, Israël), la Queen Mary University of London (Londres, Royaume-Uni), la National University of Singapore (Singapour) et la Bucerius Law School (Hambourg, Allemagne).

Chaque été, un séminaire de doctorat se déroule dans l'une de ces institutions et porte sur le thème « Le droit, le changement et les défis de la régulation dans le monde contemporain ». Les doctorants inscrits à la Faculté de droit de l'Université de Montréal sont encouragés à y participer, dans la mesure où ils peuvent s'exprimer correctement en anglais, tant oralement que par écrit. Le vice-doyen à la recherche et aux communications, le professeur Jean-François Gaudreault-DesBiens, veille sur le programme.

Cette année, pas moins de 23 doctorants provenant de sept facultés de droit réparties sur quatre continents y ont participé. L'Université de Montréal était représentée par 4 étudiants, dont la présence a été rendue possible grâce à une bourse offerte conjointement par la Faculté de droit et la Direction des relations internationales. La professeure Martine Valois nous accompagnait. En 2015, ce sera au tour de l'Université de Montréal d'accueillir les membres d'ATLAS.

Située dans l'hémisphère sud, Melbourne nous a accueillis en plein hiver, tout était vert foncé et la température avoisinait les quinze degrés! Nous avons découvert une ville moderne et animée où les gens

Source : **SITE WEB FACULTÉ DE DROIT, UdeM** /Onglet International/ALTAS

connaissent l'art de bien vivre. Il y avait beaucoup à découvrir et nous étions heureux de visiter les musées et de nous attarder aux attractions touristiques. Nous avons aussi eu droit à la visite d'une ancienne prison, de la Cour Suprême, à un dîner à Hutong Dumpling Bar dans le Chinatown et à la projection d'un film sur la prostitution suivie par une discussion animée.

Le colloque comprenait des séminaires structurés, des ateliers de lecture, des ateliers d'écriture et des activités sociales. Ce fut une excellente opportunité d'approfondir notre méthodologie et nos pensées doctorales. Les participants travaillant dans le domaine du droit public international ont pu assister aux séminaires portant sur les « Taxes, développement et globalisation », la « Recherche dans le domaine de droit économique international » et la « Recherche dans le domaine de droit public : méthodes en droit comparé, droit constitutionnel et droit administratif ». Les privatistes ont quant à eux pu apprécier celui sur le « Droit privé à l'ère globale ».

Comme nous étions un petit groupe, que c'était une période assez intense, nous avons eu l'opportunité de mieux nous connaître – ce qui marquait pour plusieurs d'entre nous le début d'un réseau scientifique qui nous servira pendant longtemps. Ainsi, nous avons créé un groupe Facebook afin de renforcer les liens établis et pour garder le contact avec des collègues; nous partageons non seulement nos photos et souvenirs d'ATLAS, mais nous échangeons activement sur nos propres projets de thèse.

Pour moi, l'ATLAS Agora 2014 a été une expérience enrichissante avec des bénéfices intangibles, mais importants – et des souvenirs marquants.